



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Public Works Government Services Canada- Bid
Receiving / Réception des soumissions
189 Prince William Street
Room 405
Saint John
New Brunswick
E2L 2B9

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Toutes questions doivent être soumise par écrit à l'agente de contrat, Janine Donovan: Courriel - janine.donovan@tpsgc.gc.ca ou no. de fax (506) 636-4376.

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works Government Services Canada- Bid
Receiving / Réception des soumissions
189 Prince William Street
Room 405
Saint John
New Bruns
E2L 2B9

Title - Sujet Exterior Wall Cladding - NDB, NB	
Solicitation No. - N° de l'invitation EC015-171535/A	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. - N° de référence du client R.051357.001	Date 2016-11-02
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$PWB-020-3969	
File No. - N° de dossier PWB-6-39100 (020)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-11-16	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Donovan, Janine PWB	Buyer Id - Id de l'acheteur pwb020
Telephone No. - N° de téléphone (506) 636-5347 ()	FAX No. - N° de FAX (506) 636-4376
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

EC015-171535/A

004

pwb020

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

R.051357.001

PWB-6-39100

Cette modification à l'invitation numéro quatre (4) est soumise pour inclure l'addenda numéro 4 suivant.

La modification qui suie apportée aux documents de soumission entre en vigueur dès maintenant.
L'addenda fera partie des documents de contrat.

Toutes autres conditions ne changent pas.

Addenda 4.

DEVIS

Section 01 35 54

Supprimer entièrement la clause 1.1.1.3.

Supprimer la clause 1.1.2.1 : « *soumettre la documentation nécessaire et d'obtenir les autorisations de sécurité pour tous les travailleurs* »; et remplacer la par la phrase suivante : « *soumettre la documentation nécessaire et obtenir et payer le coût des services de personnel de sécurité offerts par des membres du Corps canadien des commissionnaires pour assurer une surveillance de sécurité et escorter tous les travailleurs, comme précisé dans la présente section* ».

Supprimer la clause 1.3.1.1 : « *présenter une demande d'attestation de sécurité du personnel auprès de TPSGC et obtenir une cote de fiabilité* » et remplacer par la nouvelle phrase suivante : « *Les commissionnaires doivent vérifier tous les employés de l'entrepreneur, conformément à la clause 1.2.3* ».

Supprimer la clause 1.3.22 : « *Les personnes qui n'ont pas pu obtenir une autorisation de sécurité, comme prescrit ci-dessus, ne seront pas autorisées à circuler librement dans les zones à accès restreint sur place et doivent être sous l'escorte et la surveillance constantes du personnel de sécurité* » et remplacer la par la nouvelle phrase suivante : « *Toute personne qui travaille pour l'entrepreneur général, ou le(s) sous-traitant(s) ou le(s) fournisseur(s) de matériel ou toute personne embauchée par l'entrepreneur pour exécuter toute portion des travaux ne sera pas autorisée à circuler librement dans les zones à accès restreint du site et devra être sous l'escorte et la surveillance constantes du personnel de sécurité* ».

Supprimer entièrement la clause 1.3.3.

Supprimer la clause 1.3.44 : « *Après que les travailleurs aient obtenu l'autorisation de sécurité, la surveillance et l'escorte prescrites dans la présente section sont encore nécessaires dans le cadre de ce projet* » et remplacer la par la nouvelle phrase suivante : « *.3 La surveillance et l'escorte prescrites dans la présente section sont encore nécessaires dans le cadre de ce projet, même si certains travailleurs ont obtenu une attestation de sécurité* ».

Supprimer entièrement la partie 1.4 DEMANDE D'AUTORISATION DE SÉCURITÉ.